

## Nous prenons soin de votre prévoyance

Les caisses de pension gèrent des sommes très importantes. En Suisse, elles ont environ 650 milliards de francs suisses sous gestion. C'est une lourde responsabilité à porter, et les responsables en ont conscience.

■ ■ Pour la plupart des Suisses, les avoirs accumulés dans la caisse de pension représentent la partie la plus importante de leur patrimoine personnel. Il n'est donc pas étonnant que notre système à trois piliers suscite de plus en plus d'intérêt, de la part du grand public et de la part des privés. Ceux qui gèrent ces capitaux ont une lourde responsabilité à porter, et ils en ont conscience. Ainsi, l'affaire Swissfirst a fait beaucoup de remous. Au lendemain de cette affaire, certains partis politiques revendiquent une législation plus contraignante pour éviter tout abus. Mais ne souffrons-nous pas déjà d'un excès de réglementations en Suisse?

La législation relative au 2<sup>e</sup> pilier est devenue tellement complexe que seuls les spécialistes en comprennent tous les tenants et aboutissants. On peut aussi se demander si les normes légales suffisent pour garantir que les avoirs seront gérés avec un maximum de profession-



Clivia Koch, directrice.

### Code déontologique

La CPE Caisse Pension Energie et la CPE Fondation de prévoyance Energie ont adhéré au code de la «Fondation code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle» et se soumettent à ses règles. Les fondations de prévoyance affiliées s'engagent à utiliser les capitaux de prévoyance exclusivement en conformité avec leur destination, à éviter les abus lors du placement et de la gestion du patrimoine et à protéger les capitaux de prévoyance vis-à-vis des intérêts propres des personnes chargées de leur gestion.

nalisme et de responsabilité. Si l'on veut identifier les points forts et les faiblesses d'une organisation, il faut tout d'abord examiner ses structures, l'attribution des responsabilités et la répartition des tâches. Cet examen permet de déceler d'éventuelles faiblesses et d'y remédier en prenant des mesures efficaces.

L'une des responsabilités primordiales du Conseil d'administration, du Conseil de fondation et de la direction consiste à établir un système de controlling efficace, à le tenir à jour, et à l'appliquer avec rigueur. En effet, un système de contrôle n'est jamais gravé dans le marbre. Il faut le revoir en permanence, afin de l'adapter aux nouvelles évolutions.

En 2006, le Conseil d'administration, le Conseil de fondation et la direction de la CPE se sont

employés à examiner et à remettre à jour la stratégie, l'organigramme, les processus et la stratégie de compliance de la CPE. Actuellement, nous sommes en train de mettre en œuvre les mesures d'amélioration, là où elles se sont avérées nécessaires, et ce processus durera encore quelques mois.

Nous tenons à ce que toutes les normes et règles qui régissent nos structures et nos processus soient comprises, appliquées et remplies de vie. Pour y parvenir, il faut des collaborateurs bien formés et intègres. La CPE est fière d'avoir une équipe bien formée, motivée et rigoureuse. Chère lectrice, cher lecteur, nous avons tout à fait conscience de la responsabilité que nous portons quand nous gérons votre prévoyance, qui est aussi la nôtre.

# «Nous ne sommes pas des gérants, nous sommes

Les présidents des Conseils d'administration et de fondation, Kurt Baumgartner (CPE Caisse Pension Energie) et Dr. Rolf

La débâcle de la banque Swissfirst a jeté le discrédit sur un bon nombre de gérants de caisses de pension. La branche est-elle effectivement aussi mauvaise qu'elle est présentée dans les médias?

■ Rolf Bösch: A mon avis, il s'agit d'un cas exceptionnel, dont on a beaucoup parlé au cours des dernières semaines. Je pars du principe que la vaste majorité des caisses de pension travaille avec beaucoup de sérieux, et qu'elles respectent le code déontologique que la branche s'est donné depuis un certain temps. Bien entendu, la CPE applique ce code.

■ Kurt Baumgartner: Selon moi, il y a tout de même des points à améliorer dans notre secteur. Il reste beaucoup de caisses gérées de façon très traditionnelle, qui devront évoluer vers plus de professionnalisme et plus de transparence. Elles devraient également revoir leurs processus internes et leurs mécanismes de contrôle.

En quoi la CPE se distingue-t-elle des brebis galeuses?

■ Kurt Baumgartner: Tout d'abord, notre caisse n'appartient pas à une entreprise unique, mais à tout un secteur, ce qui a permis de la construire et de la gérer de façon systématique et professionnelle tout au long de son histoire. Cela fait des années que nous avons mis en place les structures et les règles nécessaires. Nous avons introduit depuis longtemps les mécanismes de contrôle qui sont devenus obligatoires aujourd'hui.

■ Rolf Bösch: A cela s'ajoute que nous faisons parvenir régulièrement des informations circonstanciées à nos assurés. Outre «CPE exclusif», nous avons notre site Internet.

Pensez par exemple à la rubrique «placement des capitaux», où vous pouvez consulter en tout instant la stratégie de placement de chaque compartiment ou la valeur actuelle de la performance. C'est grâce à ces outils, parmi d'autres, que nous assurons une gestion transparente.

Qu'entendez-vous exactement par «gestion transparente»?

■ Kurt Baumgartner: Le règlement nous oblige à présenter chaque année un rapport à l'Assemblée des délégués – je pense en première ligne à la Coopérative. Cette mesure en soi garantit une surveillance assez stricte, puisque la direction et le Conseil d'administration sont forcés de rendre des comptes. Cette pression salutaire amène – au bout du

compte – des structures efficaces et des décisions transparentes. Voilà ce qui nous distingue avant tout des caisses internes des entreprises.

■ Rolf Bösch: Nous avons une petite équipe, extrêmement qualifiée, qui gère un patrimoine de plus de sept milliards de francs. Par conséquent, les assurés connaissent les responsables et peuvent établir des rapports de confiance.

Pourquoi les assurés accorderaient-ils leur confiance à la CPE?

■ Kurt Baumgartner: Les membres du Conseil de fondation et du Conseil d'administration sont eux-mêmes assurés auprès de notre caisse de pension. Les décisions que nous prenons ont donc des répercussions



■ Dr. Rolf Bösch:  
«Nous sommes en train d'établir une série de processus et de structures stratégiques.»

# « nous nous-mêmes des assurés »

Rolf Bösch (CPE Fondation de prévoyance Energie), nous parlent de la CPE et de son évolution future

directes sur notre propre prévoyance. Nous faisons notre travail avec beaucoup de sérieux. A cela s'ajoute que nous avons des mécanismes de surveillance efficaces et plusieurs lignes de défense, les unes derrière les autres. En général, elles fonctionnent bien. Mais bien entendu, nous ne sommes jamais complètement à l'abri de tous les problèmes.

■ Rolf Bösch: Je crois que tout a été dit. Je ne peux que confirmer.

La Suva s'est dotée d'un compliance manager, qui veille au respect des principes de la corporate governance. Et la CPE?

■ Kurt Baumgartner: Le Conseil de fondation, le Conseil d'administration et la direction veillent au respect des règles. Le fait de déléguer toute la responsabilité à une seule per-

sonne, au compliance manager, comporte aussi des inconvénients: il se pourrait, par exemple, que les autres ne se sentent plus responsables. Mais nous devons assumer des responsabilités, cela fait partie du cœur même de notre métier.

■ Rolf Bösch: Dans le cadre des processus existants, nous sommes appelés à veiller à la compliance. Ce qui compte, c'est la fonction, et pas tellement un poste qui porte ce nom.

Quels sont les principaux défis que la CPE aura à relever au cours des deux prochaines années?

■ Rolf Bösch: Nous sommes en train de mettre en œuvre toute une série de processus et de structures stratégiques. Nous devons les établir maintenant, dans les mois à suivre,

pour que nous puissions les remplir de vie au quotidien. Ensuite, nous nous pencherons sur la question du taux technique. Il faudra prendre des mesures, surtout pour le compartiment 100. A moyen terme, il faudra également examiner la coopération entre la Coopérative et la Fondation de prévoyance.

■ Kurt Baumgartner: En outre, nous sommes confrontés à certains défis que nous ne maîtrisons pas nous-mêmes. Je ne crois pas que cette belle hausse des marchés des placements se prolongera indéfiniment. Nous assistons également à une augmentation de l'espérance de vie et des cas d'invalidité, qu'il faudra pouvoir financer. Enfin, nous constatons que nos assurés deviennent des clients de mieux en mieux informés, sûrs d'eux-mêmes et exigeants. Ils nous posent des questions et demandent des prestations encore plus complètes. C'est avec plaisir que nous relèverons ce défi.

Où en sera la CPE dans cinq ans?

■ Kurt Baumgartner: Je pense que nous serons toujours parmi les meilleures caisses de pension. Nous continuerons à nous concentrer sur le secteur de l'énergie et les branches voisines. Nous voulons être parmi les premiers en ce qui concerne nos résultats et nos prestations, mais aussi nos structures, notre efficacité et notre orientation client.

■ Rolf Bösch: Je crois que nous discuterons d'une ouverture mesurée. Nous avons déjà indiqué que nous voulons faire partie des meilleures caisses de pension dans notre secteur. Ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas envisager une ouverture, sans pour autant remettre en question notre nom, CPE.

INTERVIEW: MAX FÄSSLER

■ Kurt Baumgartner:  
«Je pense que nous nous compterons toujours parmi les meilleures caisses de pension.»



## Un feed-back positif pour la qualité de notre service

■ ■ La CPE a fait réaliser une enquête sur la satisfaction de sa clientèle, car seuls des clients satisfaits resteront fidèles à une entreprise et seront prêts à la recommander. C'est une des raisons pour lesquelles la CPE prévoit d'effectuer régulièrement des sondages. Les sondés, onze responsables d'entreprises affiliées à la CPE, ont répondu à nos questions, qui portaient sur l'image de la CPE, sur la qualité de ses services et conseils, sur la qualité de ses produits et sur sa politique d'information. Outre ce sondage, la CPE a mandaté une analyse de marché qualitative. Les personnes interrogées perçoivent la CPE comme une caisse de pension bien positionnée, qui garantit une grande sécurité et un bon rendement. Son portefeuille de produits attrayant a recueilli beaucoup d'éloges, puisqu'il comprend des plans sous le régime de la primauté des prestations ou de la primauté des cotisations, des plans complémentaires et des prestations d'assurance supérieures à la moyenne pour un prix raisonnable. La qualité des conseils est considérée majoritairement

comme bonne. Les sondés apprécient les rapports très personnalisés avec les collaborateurs de la CPE, et leur grande compétence technique. Presque toutes les personnes interrogées répondent que la CPE gère les cas exceptionnels, plus complexes, avec beaucoup de compétence.

Par contre, la politique d'information a reçu des échos plus différenciés. D'une part, les informations sont perçues comme bonnes et suffisantes, du point de vue du contenu. Pourtant, les clients ont parfois du mal à les comprendre et demandent plus de simplicité et des explications plus claires. Nous nous efforcerons encore davantage de répondre à ces désirs.

Dans le cadre des interviews d'experts, dix spécialistes chevronnés de la prévoyance professionnelle ont répondu à des questions concernant les opportunités et les risques du marché de la prévoyance. Pour avoir du succès à l'avenir, les institutions devront

- réussir à gérer les changements que l'avenir apportera,

- standardiser les prestations grâce à un nombre limité de plans de prévoyance ou à une structure modulaire,
- mettre en place des processus simples et intégrés et les maîtriser et
- faire preuve d'un grand professionnalisme en ce qui concerne la gestion des risques et la gestion des actifs et des passifs\*.

La CPE a une excellente réputation auprès des experts, qui la trouvent bien financée et transparente. Sa politique de placement active dégage de bons résultats. En outre, les experts lui attestent une grande compétence pour toutes les questions actuarielles.

\* La gestion des actifs et des passifs (Asset & Liability Management, ALM) consiste à équilibrer en permanence les actifs et les passifs d'une entreprise, afin de garantir que les prestations promises soient couvertes par des rendements réalistes sur les capitaux et que les fluctuations des valeurs puissent être absorbées en tout instant par les fonds propres.

## Bons résultats pour le sondage CPE, et un heureux gagnant

■ ■ Le sondage effectué en novembre 2006 était un franc succès. 1815 lectrices et lecteurs de «CPE exclusif» nous ont renvoyé le questionnaire. Pour la plupart, ils ont donné de bonnes notes au rapport annuel et à «CPE exclusif». 92% des participants trouvent les thèmes du dernier «CPE exclusif» intéressants ou très intéressants. 83% répondent que les rapports annuels contiennent juste la bonne

quantité d'informations. Walter Müller, Olten, est l'heureux gagnant du concours. Michèle Sauter, la fée porte-bonheur, a tiré son talon parmi les nombreuses cartes reçues. Walter Müller gagne un week-end pour deux personnes à Lucerne, où il assistera à un concert au KKL.

La fée porte-bonheur, Michèle Sauter, sous l'œil vigilant de Maître Thomas Blattmann.

